

## Préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable.

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) donne le grade de licence et confère 180 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la première étape du cursus de l'expertise comptable qui s'articule selon le schéma figurant sur la page suivante.

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 3 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DCG. Cet enseignement est ouvert en formation initiale (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> année), et en alternance (2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> année). La formation en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) a lieu en partenariat avec

le CFP des Charmilles. Cette formation n'est ouverte qu'aux titulaires d'un DUT GEA ou d'un BTS CG (Comptabilité Gestion). Les étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année DCG alternance préparent simultanément la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, Fiscalité (page 35).

Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription.

### Admission

- La préparation au DCG est accessible à tout candidat titulaire du baccalauréat (de préférence : S, ES, STG toutes options).
- Cette préparation requiert des qualités de sérieux, de rigueur, le goût des chiffres et une bonne capacité de travail personnel. Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances préalables en comptabilité, en droit ou en gestion.
- Il est à noter que certains diplômes universitaires ou d'écoles de commerce (français ou étrangers) offrent la dispense de certaines épreuves du DCG.

L'admission est effectuée après étude du dossier de candidature par un jury qui établit éventuellement une liste d'attente.

### Débouchés professionnels

- Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet également aux titulaires du DCG de rechercher un emploi immédiat dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable,...).

La fonction publique : concours administratifs ouverts aux titulaires d'un diplôme sanctionnant un 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement supérieur (Bac+2).

### Programme

L'enseignement en cycle initial se déroule sur trois années et représente 2100 heures de cours découpées en treize unités d'enseignement (UE). Un stage de 8 semaines, assorti d'un rapport écrit, est intégré à la formation (UE.13).

#### Épreuves enseignées en 1<sup>ère</sup> année DCG (690 h) :

- UE 1 : Fondamentaux du droit
- UE 5 : Economie contemporaine
- UE 9 : Comptabilité
- UE 12 : Anglais appliqué aux affaires

#### Épreuves enseignées en 2<sup>ème</sup> année DCG (690 h) :

- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 7 : Management
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 13 : Communication professionnelle

#### Épreuves enseignées en 3<sup>ème</sup> année DCG (720 h) :

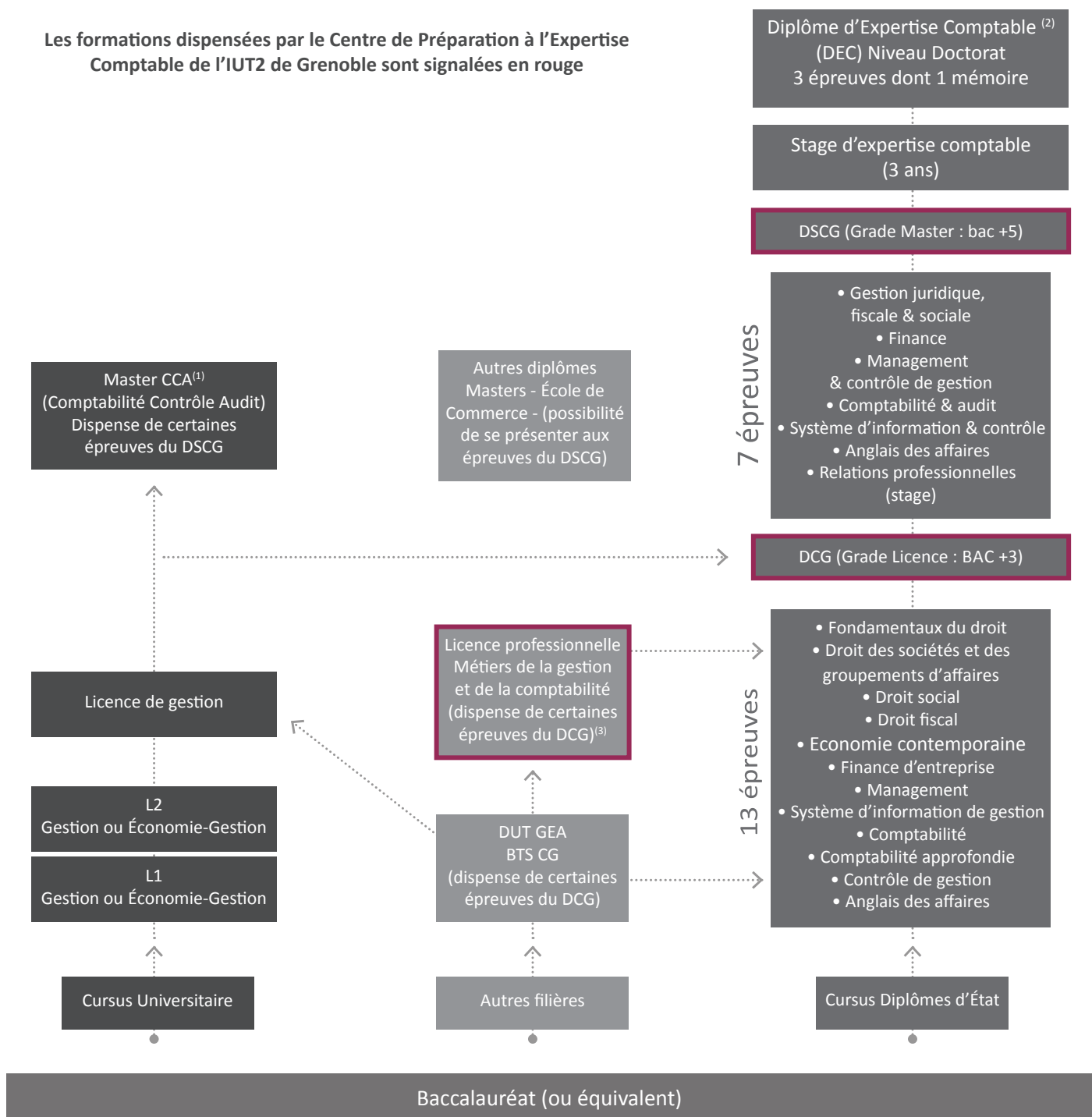
- UE 3 : Droit social
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 8 : Systèmes d'information de gestion
- UE 11 : Contrôle de gestion

**Alternance** : ouverte en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année (contrat d'apprentissage) et réservée aux titulaires d'un BTS CG ou d'un DUT CJ ou d'un DUT GEA (option GCF). Pour plus d'informations, se renseigner auprès du secrétariat.

### Poursuites d'études

- Les titulaires du DCG peuvent poursuivre leurs études et préparer un DSCG (et, sous certaines conditions, un Master) permettant l'accès au stage d'expertise comptable.

Les formations dispensées par le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable de l'IUT2 de Grenoble sont signalées en rouge



(1) Le Master CCA est préparé à l'IAE de Grenoble (Université Grenoble Alpes)

(2) Le diplôme d'Expert Comptable ouvre également l'accès à la profession de Commissaire aux comptes

(3) Le CPEC de l'IUT 2 de Grenoble délivre les licences professionnelles :

> Métiers de la gestion et de la comptabilité : Fiscalité

> Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et paie

## Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable.

Il donne le grade de Master et confère 120 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la deuxième étape du cursus rénové de l'expertise comptable (voir schéma page DCG).

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 2 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DSCG. Les épreuves du DSCG (Diplôme National) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu en octobre.

### Admission

Sont admis à se présenter aux épreuves du DSCG les candidats titulaires :

- du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion),
- du DECF (Diplôme d'Études Comptables et Financières),
- d'un Master ou d'un diplôme confirmant le grade de Master.

Il est à noter que certains Masters offrent la dispense de certaines épreuves du DSCG et notamment le Master «Comptabilité Contrôle Audit».

Peuvent donc s'inscrire à la préparation les candidats susceptibles de remplir les conditions requises lors de leur inscription officielle à l'examen d'État du DSCG (inscriptions prévues en avril/mai).

### Débouchés professionnels

Les titulaires du DSCG peuvent effectuer un stage d'expertise comptable. (Les titulaires d'au moins 4 UE peuvent commencer ce stage sous conditions).

- Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet également aux titulaires du DSCG de rechercher un emploi à un niveau d'encadrement dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable, ...) ou se présenter à un concours de catégorie A de la fonction publique.

### Poursuites d'études

Diplôme d'Expert Comptable (DEC) après un stage professionnel rémunéré de 3 ans.

### Programme

L'enseignement se déroule sur deux années et représente environ 1 000 heures de cours découpées en sept épreuves.

Un stage de seize semaines, assorti d'un rapport écrit, est intégré à la formation (Ep.7).

Épreuves enseignées :

- Ep. 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
- Ep. 2 - Finance
- Ep. 3 - Management et contrôle de gestion
- Ep. 4 - Comptabilité et audit
- Ep. 5 - Management des systèmes d'information
- Ep. 6 - Anglais des affaires
- Ep. 7 - Relations professionnelles

NB : Les étudiants peuvent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année ou, selon les dispenses dont ils disposent, directement en 2<sup>ème</sup> année.

La préparation est ouverte en formation initiale, et également en alternance en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation sur les deux années.



partenaire des contrats  
d'apprentissage



### Contact

04 76 28 46 04

cpec@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

## Licences Professionnelles Métiers de la gestion et de la comptabilité

Ces licences professionnelles validées par l'Ordre des Experts Comptables, répondent à un besoin croissant des cabinets comptables et des entreprises en matière de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale dans les domaines comptables et juridiques, complétée par une formation pointue en paie ou en fiscalité.

### Comptabilité et paie

La licence professionnelle a pour objectif de former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable spécialisés dans la gestion des missions d'ordre social (paie, déclarations sociales, contrats de travail, etc.) ou des assistants de services des ressources humaines d'entreprises.

### Débouchés professionnels

- Travailler dans un cabinet d'expertise comptable spécialisé dans la gestion des missions d'ordre social (paie, déclarations sociales, contrats de travail, etc.), soit dans le service comptable d'une entreprise de type TPE, PME ou PMI, en qualité de responsable paie et gestion du social, soit dans le service des ressources humaines en qualité d'assistant du responsable des ressources humaines.
- Ou poursuivre en DCG, la LP option comptabilité et paie confère la dispense des UE 2, 4, 9, 12 et 13 du DCG et prépare à l'UE 10 "Comptabilité approfondie".

### Admission

Recrutement sur dossier.

- Etudiants titulaires d'un diplôme en gestion (BTS CG, DUT GEA ou GACO, L2 économie gestion),
- Salariés et demandeurs d'emploi titulaires d'un bac+2 ou d'une Validation des Acquis Professionnels et Personnels VAPP.

### Organisation

- Alternance : les cours ont lieu d'octobre à juin, 3 jours de formation en fin de semaine, tous les 15 jours,
- Les soutenances ont lieu en septembre.

### Programme

(cycle pédagogique de l'alternance)

- UE. 1 - Cadre économique et managérial des ressources humaines
- UE. 2 - Environnement juridique et comptable (dont droit du travail et de la protection sociale)
- UE. 3 - Système d'information et de gestion de la paie
- UE. 4 - Outils d'analyse et de communication (dont éléments de contrôle de gestion des rémunérations)
- UE. 5 - Ouverture et professionnalisation

**Partenariat** dans les domaines de l'industrie, offre la possibilité d'obtenir une double certification (Licence Professionnelle et Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie).



### Partenaires



### Contact

04 76 28 46 04

cpec@iut2.univ-grenoble-alpes.fr